

Compte-rendu de l'Atelier EUCC-FRANCE/ONF/BRGM des 14 et 15 octobre 2014 sur le littoral Varois

« L'érosion du trait de côte rocheux et sableux sur le littoral Varois :
présentation des dernières études menées et des travaux associés »



© Yves Penet / ONF

Les 14 et 15 octobre 2014, experts et spécialistes du littoral se sont retrouvés sur la côte varoise de l'agglomération toulonnaise pour étudier les problèmes d'érosion et présenter des solutions d'aménagements du littoral afin de limiter les risques.

L'EUCC est un réseau européen dont l'objectif est de faciliter les échanges sur les thématiques littorales entre scientifiques, élus, techniciens et gestionnaires afin de promouvoir une gestion équilibrée des espaces côtiers.

Ces rencontres, organisées par EUCC-France en partenariat avec l'ONF et le BRGM, ont réuni plusieurs experts et représentants des collectivités en charge de sites littoraux, des membres de l'association, mais aussi des scientifiques et spécialistes de l'aménagement du territoire.

Cet atelier qui se réunit deux fois par an sur le terrain constitue un espace d'échange, de discussions et de propositions pour tous les acteurs du littoral. Il se déroule en 2 phases : une journée de visites de sites accompagnées d'exposés par les différents acteurs, donnant lieu à discussions, suivie d'une demi-journée en salle, avec débats autour des questions soulevées la veille.

Les 14 et 15 octobre 2014, l'atelier était consacré à l'étude des phénomènes d'érosion littorale des côtes rocheuses et sableuses méditerranéennes, « de la connaissance des aléas à la gestion des milieux», en intégrant les implications en matière d'aménagement du territoire et plus précisément l'instabilité des falaises côtières, sur les communes de Saint-Mandrier sur Mer, Toulon et Le Pradet, ainsi que la gestion des côtes sableuses sur la commune d'Hyères.

Le BRGM qui a notamment pour mission l'appui aux politiques publiques - expertises, surveillance, études menées pour l'Etat et les collectivités territoriales - a réalisé de nombreuses études sur les falaises varoises pour identifier leur composition et leurs instabilités (glissements de terrain, chutes de blocs, érosion...).

L'ONF qui gère plus de 500 Km de rivages métropolitains, apporte ses connaissances techniques en matière de gestion des littoraux et ses compétences en matière de restauration des terrains en montagne (RTM) afin d'aider les collectivités à gérer leurs falaises littorales. Son service RTM joue, pour le compte de l'Etat et des collectivités locales, un rôle d'expertise, de conseil et de maîtrise d'œuvre en matière de travaux spécialisés dans la prévention des risques naturels en montagne. En analysant le rôle de la végétation naturelle sur les phénomènes érosifs, l'ONF a pu mettre en évidence que sur certains secteurs une gestion basée sur le génie écologique peut permettre d'atténuer des aléas (érosion due au piétinement, au ruissellement, chute de pierres...) et éviter des désordres irréversibles ultérieurs. En mettant en place une gestion préventive de la végétation, les décideurs locaux peuvent ainsi maîtriser les coûts d'entretien de ces espaces, conserver et améliorer les paysages côtiers et leur biodiversité et éviter des interventions lourdes coûteuses.

Les visites de terrain du 14 octobre ont permis la découverte de 6 sites, la présentation de plusieurs études et réalisations concrètes, ainsi que les différentes politiques publiques mises en place.

- **Plage de la Coudoulière (Saint-Mandrier-sur-Mer)**

Les problèmes d'érosion rencontrés sur cette plage amènent la commune à repenser sa gestion afin de laisser un espace de liberté du littoral plus important, en évitant les enrochements générant des désordres. La présence du site de l'Ermitage, propriété du Conservatoire du Littoral en cours de restauration et de sécurisation et dont le plan de gestion a été soumis à enquête publique, offre l'occasion d'intégrer ces problématiques d'accueil du public sur le sentier côtier tout en préservant l'un des derniers témoins du patrimoine naturel et rural de la ville.

- **Baie de Toulon**

La traversée maritime de la baie a été l'occasion de présenter le contrat de baie porté par l'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM). Cette démarche, qui regroupe l'ensemble des partenaires publics, vise à améliorer la qualité des eaux, gérer durablement les ressources et les milieux, améliorer le fonctionnement naturel des écosystèmes aquatiques et fédérer durablement les acteurs du territoire autour de ce projet.

- **Plage de la Tour Royale (Toulon)**

Les intempéries des hivers 2008/2009 et des tempêtes de novembre 2011 ont causé un glissement de terrain ensevelissant le sentier littoral et menaçant des installations stratégiques de la Marine Nationale qui sont situées sur les terrains supérieurs. L'ONF est intervenu comme conseiller de l'agglomération TPM pour conforter la falaise à l'aide de techniques éprouvées en RTM et pour la revégétaliser. D'autres sites (non visités lors de cette journée) ont également été mis en sécurité avec l'ONF comme maître d'œuvre, le sentier du littoral étant par endroit fortement endommagé par des phénomènes de ruissellement superficiels et d'érosion marine.

Le BRGM a présenté ses recherches en cours pour caractériser l'érosion et les vitesses de recul des falaises. En ayant recours à des procédés à haute résolution spatiale, jamais utilisés en méditerranée, les objectifs du projet sont d'identifier la vulnérabilité des zones exposées. 26 % des zones à enjeux de PACA sont classées en aléa fort à très fort et 12 communes plus particulièrement concernées dans les Bouches du Rhône vont d'ores et déjà être informées par la DDTM13 de la nécessité de prendre en compte l'aléa instabilité de falaise dans leur politique d'aménagement.

- **Plage du Monaco (Le Pradet)**

Espace Naturel Sensible du département du Var, la plage du Monaco est très fréquentée, et des glissements de terrains occasionnés par un ruissellement en amont ont déjà été constatés, ainsi que des chutes de pierre. Le pied de la falaise, érodé par la mer, favorise les chutes de matériaux. Devant ce constat, le CG83 a choisi l'ONF comme conseiller pour procéder à des travaux qui avaient pour but :

- ✓ d'aménager l'accès à la plage (reprofilage de la piste, escaliers...);
- ✓ de surveiller les murs de soutènement et d'organiser les écoulements d'eau pluviale pour éviter les ravinements ;
- ✓ de sécuriser le versant dominant la plage contre les chutes de pierre (entre autre par la pose d'un filet grillagé suivie d'un ensemencement du versant) ;
- ✓ de réaliser un gabion en bois pour limiter l'érosion marine au pied d'un des escaliers d'accès (technique directement héritée des pratiques RTM).

- **Plage de l'Almanarre (Hyères-les-Palmiers)**

Le tombolo ouest de la presqu'île de Giens est soumis à une forte érosion. La gestion de la plage et du cordon dunaire sur lequel une route d'accès a été construite en 1969, nécessite

des travaux annuels de rechargement en sable mélangé à des feuilles de posidonie pour permettre une végétalisation plus rapide. La question du devenir de la route et des anciens marais salants appartenant au Conservatoire du Littoral situés immédiatement en arrière, face à une éventuelle intrusion marine, est à mettre en parallèle avec les usages touristiques du site. Dans le cadre d'une Opération Grand Site, la collectivité doit pouvoir envisager tous les scénarios, en concertation avec les populations locales.

- **Plage du Ceinturon (Hyères-les-Palmiers)**

Précédant la zone basse de la Plaine du Ceinturon, la plage joue un rôle évident de protection contre les risques de submersion et d'inondation. Dans le cadre de l'appel à projet « relocalisation » lancé par le Ministère de l'Environnement, la commune d'Hyères-les-Palmiers a entrepris une réflexion sur une recomposition spatiale de ce territoire à forts enjeux économiques, agricoles, patrimoniaux et environnementaux. Par une modélisation des différents aléas, le BRGM va fournir à la collectivité des données précises permettant d'établir différentes hypothèses de travail.

Forum débat du 15 octobre 2014

Dans le cadre du projet de recherche VALSE (Vulnérabilité et Adaptation pour Les Sociétés face aux Erosions de falaises côtières en région PACA), une étude sociologique a montré que les habitants du littoral n'ont pas forcément la conscience des risques encourus et sollicitent l'Etat comme garant de leur sécurité. Le débat s'est engagé sur la notion de culture du risque et la nécessité de former et d'informer les populations.

Un point important a également été soulevé, celui de pouvoir disposer de méthodes de suivi régulières et sur un long pas de temps, afin de pouvoir mieux comprendre les phénomènes en jeu et prévoir à moyen terme les évolutions. L'évolution de la technique facilite ces suivis, et même si l'anticipation des phénomènes est grandement accompagnée d'incertitude, les scientifiques doivent accompagner les décideurs en les éclairant sur les évolutions prévisibles. Au cours de la discussion, il a été souligné que le trait de côte devait être traité comme l'un des éléments interactifs et interdépendants du système côtier. De même toute intervention sur une falaise a des incidences sur la plage en contrebas.

Les élus présents ont fait part de la complexité de leur tâche, face à la difficulté de prévision des évolutions, à une judiciarisation de notre société et au nécessaire courage politique pour s'opposer à des requêtes parfois contradictoires avec l'intérêt public. Le partage et la mutualisation de la connaissance (suivis, observatoires, techniques) s'imposent.

La représentante du MEDDE (Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie) a rappelé que la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte avait comme postulat important la nécessaire mobilité du trait de côte car le recul est toujours inéluctable, dans le cas des falaises, et plus ou moins rapide sur les côtes basses et qu'il faut anticiper une recomposition spatiale en saisissant cette occasion pour repenser les usages

sur le littoral. Des outils de planification de l'urbanisme et de réglementation (SCOT, PLU...) doivent permettre d'élaborer des stratégies partagées par tous les acteurs et d'avoir l'ambition d'un projet politique territorial.

Le cas du devenir du tombolo de la presqu'île de Giens a fait l'objet de discussions par rapport au devenir de la route et des marais salants. Face à un phénomène d'érosion inéluctable, contre lequel la commune doit dépenser chaque année des sommes importantes en confortement de la dune, il est nécessaire de se poser la question de l'opportunité d'une lutte permanente et des moyens à mobiliser pour maintenir un site touristique attractif. L'apport de l'Histoire, en rappelant que différents projets fortement impactants pour ce site (un canal transversal pour la Marine Nationale et un projet touristique de « Citadelle de la Mer »), qui avaient été proposés au cours des siècles derniers, prouve que l'évolution de la perception des lieux par la société peut totalement s'inverser en moins d'un demi-siècle, et que l'on peut parfois imaginer des scénarios d'évolution extrêmes. L'acceptabilité par les populations est évidemment un gage de réussite de tout projet.

Le débat a aussi mis en évidence l'importance de la prise en compte de la biodiversité et des fonctionnements naturels dans les phénomènes de résilience des milieux, offrant en cela parfois une réponse face à la prévention des risques. Il ne faut plus opposer les risques naturels et la biodiversité.

Compte-rendu rédigé par Loïc Gouguet, Chargé de mission Littoral à l'ONF



© Yvonne Battiau / EUCC-FRANCE



© Yves Penet / ONF

Remerciements aux trois organisateurs Nathalie Marçot, Alexis Stépanian (BRGM), Benoît Larroque (ONF), et à l'ensemble des intervenants et des personnes qui ont aidé à la préparation de ces journées (liste disponible dans le Livret Guide).

